



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question écrite n° 19768

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des femmes en Iraq. Alors que des signes de plus en plus visibles du fondamentalisme islamique se manifestent aujourd'hui en Iraq, il n'est pas assuré que la place des femmes dans les futures institutions irakiennes soit meilleure que la portion congrue que leur réservait le régime baasiste. Or, s'il est une étape essentielle à l'avènement d'un régime démocratique, c'est celle qui consiste à réserver à chaque sexe un égal accès aux fonctions publiques. Aussi, elle lui demande s'il est possible de présenter au Conseil de sécurité de l'ONU une résolution qui indiquerait précisément la place et le rôle de la femme dans les futures institutions irakiennes, et de bien vouloir lui indiquer quelle initiative il entend prendre afin de garantir la place de la femme en Iraq, gage d'un islam moderne et éclairé.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19768

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4360